



Compte rendu du 10ème Comité de pilotage du site Natura 2000 de la haute vallée de la Vienne

Le 29 octobre 2013 à Bujaleuf

Personnes présentes (16)

M. Pierre COUTAUD, Vice-président du Parc, Président du Comité de pilotage

M. Thierry FOURGEAUD, DREAL

M. Alain DOLLEY, Maire de Bujaleuf

M. Bernard POUSSIN, Maire de St Denis des Murs

M. Jean Pierre CRESPEL, DDT 87

M. Didier BRANCA, CRPF

M. Frédéric LEBLANC, EDF

Mme Nadine FRAISSEIX LEGER, Chambre d'agriculture de la Haute Vienne

M. Fabien CHAIX, SMMB

M. Bernard VALADE, Fédération de chasse de la Corrèze

M. Pierre DUFFRAYSSSE, Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne

M. Cédric MALRAISON, EPTB de la Vienne

Mlle CAUBLLOT, GMHL

M. Christian BEYNEL, Président du GDF de Millevaches et de la Commission forêt du CVERM

M. Jean DEBAYLE, FDSEA

M. Pierre CASEAU, Directeur du CFPPA de l'Ecole forestière de Meymac

Personnes excusées et ou représentées (8) :

M. Le Préfet de Région

La DDT de la Corrèze

L'Agence de Développement et de réservation touristique de la Creuse

La Fédération de pêche de la Creuse

La Fédération de pêche de la Haute Vienne

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne

La Communauté de Commune de Noblat, représenté par M. POUSSIN

Le Syndicat de la Forêt Privée représenté par M. BEYNEL

Animateurs de la réunion (2)

Cyril LABORDE, Animateur Natura 2000, PNR de Millevaches en Limousin
Cathy MIGNON-LINET, secrétaire de séance, PNR de Millevaches en Limousin

Présentation et remerciement

Monsieur le Maire de Bujaleuf, accueille les participants et remercie l'assemblée.

Pierre COUTAUD accueille les participants et remercie la Commune de Bujaleuf de recevoir cette 10^{ème} réunion du Comité de Pilotage sur site Natura 2000 haute vallée de la Vienne.

Cyril LABORDE, au regard de l'ordre du jour, propose de balayer assez rapidement le bilan des actions après avoir approfondi les questions relatives au projet d'extension Natura 2000.

Un rappel rapide des éléments généraux de connaissance sur les sites Natura 2000 est effectué.

Finalisation du projet d'extension, révision de la charte et du DOCOB

Dès la rédaction du document d'objectifs (2009-2010), avait été abordée par le COPIL la nécessité de proposer une extension. Ceci avait été inscrit comme fiche action prioritaire dans le DOCOB.

Suite à deux années de travail (2010-2011), un dossier a été proposé par la DREAL Limousin au Museum National d'Histoire naturelle qui a donné un avis favorable formalisé en mars 2012 sur le caractère scientifique du projet.

Suite à cela, le projet d'extension a été présenté, discuté et modifié au cours de plus de 39 rencontres avec les acteurs locaux entre 2012 et 2013.

La DREAL Limousin a lancé les consultations officielles au printemps 2013. Sans délibération sous 2 mois, l'avis des collectivités consultées est réputé favorable.

- Sur les 16 communes consultées : 8 pour, 6 pour avec réserves, 2 sans réponse
- Sur les 4 communautés de communes : 2 pour et 2 sans réponse

A l'issue de cette consultation officielle, un travail de reprise du périmètre a été effectué pour répondre favorablement aux réserves émises par certaines communes, alors même que cela n'est pas obligatoire au regard de la procédure.

L'extension a été spatialisée en grands écosystèmes en fonction des enjeux écologiques et est résumée ci-dessous.

Code secteur	Secteur	Surface (en ha)	type d'argument
3	Secteur de La Vienne, entre Tarnac et Nedde	1296,59	> 4000 Moules perlières
4	Secteur de chevelus de Saint Amand le Petit à Eymoutiers	688,92	Ecrevisse à pieds blancs, Agrion de Mercure, zones humides
5	Secteur des gorges de la Vienne	1086,76	Massif de hêtraies à houx, forêt sur pente à Tilleuls et Erables, Colonies de chauves-souris IC, Pique prune et Grand capricorne
2	Secteur des tourbières de Caux, Rebière nègre et Berbeyrolle	1138,81	Landes et tourbières, Moule perlière
1	Secteur des Sources de la Vienne	646,16	Landes et tourbières
6	Secteur aval de la haute vallée de la Vienne	1021,57	Aulnaie frênaie, Sonneur à ventre jaune, bocage à Pique prune et Grand capricorne
Total du site actuel + extension (en ha)		5878,81	

M. DOLLEY explique que Bujaleuf avait émis des réserves quand le projet est arrivé sur la table. Les inquiétudes portaient sur les contraintes sur les terres labourables au regard des usages (pesticides, intrants ...). Il souligne le caractère prioritaire de certaines activités économiques qui demeurent sur le secteur.

Pierre explique qu'il est Maire de Peyrelevade. Il précise que ces débats ont eu lieu il y a dix ans et que la forte proportion de sites natura 2000 sur son secteur semble globalement favorable au milieu agricole.

Cyril LABORDE ajoute que sur l'aval, les terres labourables posant problème ont été retirées. C'est sur ces secteurs que les surfaces les plus importantes ont été retirées du projet suite aux délibérations des Communes.

Il rappelle également qu'il n'y a pas d'interdiction propre à Natura 2000 par rapport à l'usage d'intrants en agriculture, mais par contre il y a actuellement des aides pour faire évoluer les pratiques avec les MAET.

Il souligne le fait que certaines espèces ne sont présentes que parce qu'il y a une activité agricole, comme le crapaud Sonneur à ventre jaune, ou le Pique prune qui vit dans des arbres sénescents de haies bocagères.

M. POUSSIN explique qu'à Saint-Denis des Murs, la Commune a également donné un avis favorable sous réserve du retrait de quelques parcelles agricoles.

Monsieur BEYNEL explique que récemment, un propriétaire forestier a demandé de faire part de sa désapprobation quant au projet d'extension tout comme le Syndicat des propriétaires forestiers privés du Limousin. Il précise sa position lors du précédent COPIL à savoir que cet avis sera assoupli une fois un travail engagé sur la réécriture du Document d'objectifs et de la charte en particulier.

Cyril LABORDE rappelle que l'on ne peut engager la révision du DOCOB qu'une fois le projet d'extension validé par les Préfets.

Il semble que la propriété citée bénéficie d'un PSG, ce qui laisse à penser que la compatibilité avec Natura 2000 est acquise.

Pierre COUTAUD précise que la première charte ne concernait que très peu la forêt ; d'où la nécessité d'un travail commun pour la réviser dès lors que des surfaces forestières intègrent le projet d'extension.

Didier BRANCA explique que les propriétaires forestiers ont une particularité vis-à-vis des exploitants agricoles, c'est que pour obtenir ou maintenir certains avantages fiscaux, on leur demande une garantie de gestion durable qui passe par la signature de la charte natura 2000, cette situation concerne en particulier les petits propriétaires.

Cyril LABORDE suggère de travailler à la révision du DOCOB pour en proposer une première rédaction d'ici au prochain COPIL. Il indique également vouloir rédiger une synthèse du DOCOB, les gros documents étant peu abordables.

Cyril LABORDE explique alors que la révision du DOCOB interviendra justement dans l'hiver 2013 et courant 2014. La charte Natura 2000 va être révisée, ce qui a déjà été entamé avec les représentants forestiers lors d'une réunion de travail le 21 octobre 2013.

Les propositions de modifications de la charte actuelle portées par le Groupement de Développement Forestier de Millevaches, le Syndicat de la Forêt Privée et le Centre Régional de la Propriété Forestière sont présentées (*document joint*).

Cédric MALRAISON pose la question de savoir si le projet de charte sera adressé aux autres membres du COPIL.

Il est proposé d'adresser la charte avec le compte rendu du COPIL afin que chacun des membres puisse faire des remarques.

Cédric MALRAISON propose de clarifier l'objectif qui vise à éviter l'ensablement des cours d'eau et décrire des préconisations claires (Cf. SAGE Vienne) en recommandation.

Il pense qu'il faut conserver un cadre clair, et souligne la responsabilité de l'animateur dans les engagements du type « définir avec l'animateur les méthodes d'interventions adaptées ».

Cyril LABORDE pose la question du contrôle pour des engagements de ce type. Comment un engagement discuté au cas par cas peut-il être contrôlé ?

M. CRESPEL explique qu'il faut formaliser de manière souple par un écrit, un courriel l'accord pris entre le signataire et l'animateur lors d'une intervention de gestion faisant appel à un engagement.

Cédric MALRAISON propose d'inscrire des dates indicatives par espèces ?

Didier BRANCA explique qu'il y a un fort différentiel entre l'amont et l'aval, en particulier en termes de gestion forestière et de biologie des espèces.

Cyril LABORDE trouve intéressant ce lien oral avec le pétitionnaire qui permet d'être au courant des interventions sur les milieux, et de sensibiliser les propriétaires, tout en s'affranchissant d'un document rigide, peu adapté à un site de 130 km de long.

Frédéric LEBLANC précise qu'il faut que ce soit à dire d'expert, que c'est plus souple que des dates, en prenant l'exemple de la vallée de la Maronne, cela créé un lien entre le porteur de projet et l'animateur, et conserve un relationnel après signature de la charte.

Monsieur BEYNEL propose au sujet de l'obligation de diversifier une partie feuillue, de l'élargir à « améliorer la biodiversité en laissant des milieux ouverts et / ou feuillus », conformément à l'arrêté.

Cyril LABORDE ajoute qu'un travail sera également entrepris dans l'hiver par rapport à la loi Warsmann qui permet de réaliser des chartes avec les utilisateurs récurrents de terrain soumis à étude d'incidence du fait de leurs activités, les activités en question ne présentant que peu de risque pour les milieux et espèces. Il explique qu'il serait intéressant de créer ce volet, a minima pour les pêches électriques et les parcours de kayak.

Cédric MALRAISON indique que les AAPPMA peuvent être sensibilisées par rapport à la pêche à pied. Cyril LABORDE répond que même si l'on n'est pas dans le cadre Warsmann, il sera possible de faire ce travail.

La méthode de travail est validée.

Obtention du Grand prix natura 2000

Cyril LABORDE présente le Grand prix Natura 2000 décerné au Comité de Pilotage du site natura 2000 Haute vallée de la Vienne le 18 octobre 2012, pour un travail effectué par un stagiaire sur la moule perlière en 2011.

Pour mémoire, la population est présente de Peyrelevade à Bujaleuf et apparaît comme la plus importante population régionale connue, avec un taux de juvéniles de près de 40 % et du recrutement avéré actuel ce qui est le cas sur seulement 5 rivières en France.

Ce prix est décerné par le Ministère de l'Ecologie. Pierre COUTAUD précise que c'est la reconnaissance des travaux conduits mais surtout de notre rivière qu'on ne connaît sans doute pas encore parfaitement, du moins sous l'angle de sa biodiversité.

Un logo dédié est donc à disposition des membres du COPIL pour d'éventuelles publications.

Bilan intermédiaire de l'animation du site

Cyril LABORDE propose de présenter le bilan intermédiaire de l'animation natura 2000.

Il présente les contrats déposés et en projet.

- sur Tarnac par le CEN L pour la remise en état d'une lande sèche
- sur les Sources de la Vienne par le CEN L pour la remise en état d'une lande sèche
- sur Rempnat par un propriétaire privé pour la remise en état d'une zone humide
- sur Peyrelevade par EDF pour la restauration zone humide
- contrat forestier sur Saint-Léonard de Noblat par un privé (annulé par la DDT)
- contrat forestier sur Rempnat par un privé

Il présente d'autres actions ayant fait l'objet d'une prise en compte des enjeux natura 2000 via d'autres financements :

- Fédération de pêche de la Corrèze, projet d'aménagement lié au piétinement, au Moulin de Luguet
- Enlèvement d'embâcles réalisés sur la Vienne par la Communauté de Communes Bugeat Sornac

Il explique ensuite que le temps de travail de l'animateur a été largement consacré au projet d'extension. Il a également été sollicité pour quelques dossiers de conseils au regard de travaux dans le cadre de l'évaluation des incidences.

Des animations grand-public, des sorties avec des étudiants et des scolaires ont également été réalisées.

Concernant la communication, la mise à jour de la page internet haute vallée de la Vienne a également été faite, avec un projet de site internet dédié avec l'ATEN.

Une lettre info a été réalisée ainsi qu'une plaquette en collaboration avec le Comité régional de Kayak et les pêcheurs qui va prochainement être imprimée.

Il fait aussi un point sur les études naturalistes de l'année.

Cédric MALRAISON ajoute qu'il souhaiterait renforcer les échanges entre Natura 2000 et le programme Sources en action. Tous les participants sont d'accord avec cela.

Questions diverses

M. BEYNEL affirme son attachement à la Vienne, et se demande si le retour du Saumon est possible.

Cédric MALRAISON explique qu'une étude est en cours menée par l'ETPBV sur cette question ainsi que celle des grands migrateurs.

La séance est levée à 12h00. Pierre COUTAUD remercie les participants.